

CONSEIL MUNICIPAL
Séance Publique
du
13 novembre 2007
Compte-Rendu

Le Conseil Municipal de la Commune de Poisy, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique le 13 Novembre 2007, à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Pierre BRUYERE, Maire.

Date de Convocation : le 6 Novembre 2007

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice sauf M.M. Cons, Schmutz et Jacob, excusés.

Procurations ont été données par :

M. Cons à Mme Bruyère
Mme Jacob à Mme Dufournet

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice	:	29
Présents	:	26
Votants	:	28

Mme Pascale Michel est désignée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance publique du 16 octobre 2007 est adopté à l'unanimité

07-140 Budget Principal - Décision Modificative n° 3

Monsieur Pellicier, Maire Adjoint aux Finances, rappelle que la commune n'a pas eu recours à l'emprunt en 2007. M. Santilli demande des précisions sur la ligne 752 « revenus des immeubles » de la section de fonctionnement. M. Pellicier lui explique que l'écriture du loyer du bail emphythéotique n'étant pas encore inscrite, c'est la traduction de l'écriture en produits à recevoir de l'an passé.

Mme Bouvier demande des précisions sur le projet d'aménagement de gare routière. Monsieur le Maire répond que le projet est toujours en cours de négociation.

Le Conseil Municipal, à 20 voix pour et 5 contre, (M.M Lyard, Dufournet, Jacob, Carrier, Chappaz), M. Bolon, Sarzier et Santilli ne prenant pas part au vote par souci de cohérence avec leur vote pour le budget principal

- **Décide** d'adopter la Décision Modificative n° 3 du Budget Principal 2007, comme suit :

Exploitation

Dépenses	+	218 950,00
Recettes	+	218 950,00

Investissement

Dépenses	+	493 000,00
Recettes	+	493 000,00

07-141 Modalités d'application du régime indemnitaire en faveur du personnel communal - Modification de la délibération n° 04-65

Monsieur le Maire rappelant que l'enveloppe globale a été valorisée de 10% par an depuis 2004,
Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 30 octobre 2007
Ayant entendu l'exposé puis ayant délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **Approuve** la proposition de mise à jour des modalités d'application du régime indemnitaire en faveur du personnel communal.

07-142 Renouvellement de la convention de trésorerie avec Dexia-CLF Banque

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide** de recourir, à compter du 20 Décembre 2007, à un crédit de trésorerie d'un montant maximal de 1 000 000 €.
- **Dit** que la présente convention aura les caractéristiques suivantes :
 - **Montant** : 1 000 000 €
 - **Durée maximum** : 12 mois, renouvelable par décision du Conseil Municipal
 - **Taux d'intérêt de référence** : EONIA majoré d'une marge de 0,15 %
 - **Commission** : 150 € prélevée lors du 1^{er} versement
 - **Paiement des intérêts** : mensuel
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer la présente convention d'ouverture de crédit et procéder, ultérieurement, sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat d'ouverture de crédit de Dexia CLF Banque

07-143 Indemnité pour perte d'exploitation à M. Duparc

Mme Carrier demandant pourquoi l'indemnité est à la charge de la commune, et non à celle de l'agglomération, et M. le Maire lui expliquant que d'une part la C2A porte l'ensemble du projet du collège, et que les terrains concernés par la perte d'exploitation sont voués à recevoir la part communale du projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide** d'attribuer une indemnité pour perte d'exploitation à M. Duparc, d'un montant d'1€ /m², soit un montant de 18000 €.
- **Autorise** M. le Maire à signer tout document relatif à cette indemnité

07-144 Contrat Enfance Jeunesse - Approbation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **autorise** le Maire à poursuivre les négociations en vue de la signature d'un Contrat Enfance Jeunesse (volet jeunesse), nouveau dispositif proposé par la CAF pour la période du 01/01/2007 au 31/12/2010.
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire à l'effet de signer le dit contrat

07- 145 cession gratuite de livres à l'association Echanges et Tiers Monde

M. Lyard demande si la bibliothèque bénéficie de crédits pour remplacer ces 70 ouvrages, et M. le Maire lui explique que le renouvellement est budgétisé chaque année (1500 volumes supplémentaires en moyenne par an)..

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide de réformer ces documents et de les céder gratuitement à l'association Echanges et Tiers Monde à Cran Gevrier

07-146 Ouverture d'un poste d'Adjoint technique 2^{ème} classe

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Décide** d'ouvrir, à compter du 1^{er} décembre 2007, un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps complet.

07-147 adaptation tableau des effectifs - emplois-vacances, emplois saisonniers et emplois temporaires de remplacement

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **Autorise** le Maire à recruter en tant que de besoin des agents non titulaires, dans les conditions fixées, et à signer les contrats de travail correspondants dans la limite des crédits inscrits au budget de l'exercice.
- **Charge** le Maire de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus, en fonction de la nature des activités et des exigences de qualifications ou/et d'expérience requise.

Questions diverses

Déviations de la canalisation de gaz

M. le Maire informe les conseillers que le dossier est à leur disposition en mairie et qu'un avis est à rendre pour le 12 décembre 2007.

Modalités location de salle en période préélectorale

Monsieur le Maire confirme la mise à disposition gratuite de salles pour campagne électorale après confirmation de la disponibilité par le service régie.

Sécurité routière

La commission VRD réfléchit à des solutions de sécurisation de la Route des Creusettes, et fera des propositions. Concernant l'aménagement à la sortie de la voie rapide, la commune est dans l'attente de la réponse du Conseil Général à sa sollicitation pour une intervention rapide.

Parking Creusettes

Mme Solanas s'interroge sur l'augmentation du nombre de voitures sur le parking en face de l'Axial, notamment si cela a un lien avec une hausse d'usagers de transports en commun. Monsieur le Maire l'informe que la C2A en a prévu l'extension l'année prochaine et que la commune va

demander une étude à la SIBRA pour déterminer si ce parking est effectivement utilisé par des personnes qui prennent le bus.

Subventions tiers-temps

Mme Lassalle, Maire Adjoint aux Affaires Scolaires, fait le point sur les activités scolaires faisant l'objet d'un versement de crédits tiers-temps en 2007-2008.

Aménagement RD 157

M. Bouchet souligne que les aménagements de la RD 157 remplissent largement leur rôle : sécurisation du hameau de Macully, réduction de la vitesse, sécurisation des sorties AFPA, de la Ferme, des carrefours, protection des deux roues et des piétons et bonne matérialisation de l'entrée de ville.

Cérémonie du 11 novembre

Le Conseil remercie les enfants qui ont participé à cette commémoration ainsi que Virgile Brunier.

Téléthon 2008

M. Verney rappelle que le 2 décembre se tient le concours de belote organisé par le Comité des Fêtes au bénéfice du Téléthon. Les personnes désirant se procurer des lampions pour la marche du Téléthon du 8 décembre sont priées de s'inscrire en mairie.